

• ES-TU VICTIME D'INTIMIDATION? •

La définition de l'intimidation utilisée pour ce cadre de référence est celle d'Olweus : « Un élève est intimidé ou victimisé lorsqu'il est exposé de façon répétée, au cours d'une période de temps, à des agissements négatifs de la part d'un ou de plusieurs autres élèves ».

L'intimidation regroupe des comportements de violence physique et verbale ainsi que des gestes plus subtils et indirects tels que l'exclusion sociale. Ces gestes comportent généralement quatre caractéristiques :

1. Ils sont posés dans l'intention délibérée de blesser ou de nuire à un autre élève. C'est un comportement agressif ou intentionnellement malfaisant.
2. Il y a un sentiment de détresse de la part de l'élève intimidé.
3. Ces comportements sont généralement répétitifs et s'échelonnent sur une période de temps.
4. Ils surviennent dans un contexte de déséquilibre de pouvoir de sorte que la victime a de la difficulté à se défendre et est plus ou moins impuissante face à ceux qui lui font du mal.

L'intimidation est donc une agression et non un conflit entre individus. Ainsi, une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée ne sont pas nécessairement de l'intimidation. Il s'agit toutefois de gestes répréhensibles qui nécessitent une intervention.

La cyberintimidation, quant à elle, implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication telles que courriels, messagerie textes, réseautage personnel, clavardage, etc., dans le but de renforcer un comportement hostile, délibéré et répétitif d'un individu ou d'un groupe qui cherche à blesser les autres.

Il est à noter que les interventions sont adaptées en fonction du niveau de gravité des comportements de violence. Ainsi, bien que toute forme d'intimidation soit inacceptable, le choix des interventions mises en place devraient varier en fonction de l'intensité, de la fréquence et de la persistance des comportements d'intimidation rapportés ou observés.

M. Daniel Gaudreault, intervenant pivot
(responsable du volet violence et intimidation)

(819) 375-8931, poste 6399

daniel.gaudreault@cduroy.qc.ca



Projet Signes Vi-To